

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

DANS LES ALPES-MARITIMES

Septembre 2025

LES ENJEUX DE LA TRANSMISSION

CHIFFRES CLÉS DE LA TRANSMISSION EN 2024

Sur le département des Alpes-Maritimes, **26 624 entreprises** ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus. Plus de 26 000 entreprises sont donc potentiellement à transmettre dans les quinze années à venir (sur un total de 73 669 entreprises dont le siège social est enregistré sur le département), représentant **36 %** des entreprises de l'économie locale.

Le taux de dépendance* de l'emploi s'élève à près de 62 % : **109 081 emplois** sont concernés par la transmission.

L'âge médian des chefs d'entreprise concernés par les enjeux de transmission est de **62 ans**, i. e. la moitié d'entre eux a plus que 62 ans et l'autre moitié en deçà.

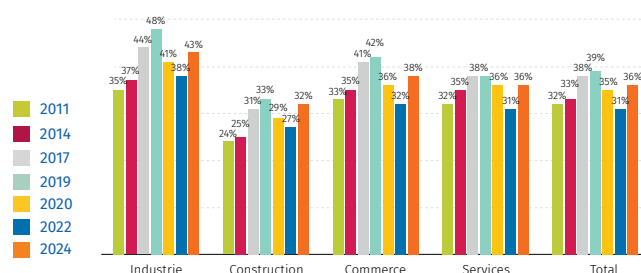
Sur le territoire maralpin, la médiane de l'âge des dirigeants est, quant à elle, fixée à 49 ans.

* Le taux de dépendance correspond à la proportion des emplois du département dépendant d'entreprises dont le dirigeant est âgé de 55 ans et plus.

36 % DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT À TRANSMETTRE

Part des entreprises dont le dirigeant a 55 ans et plus par secteur

Secteurs	2011	2014	2017	2019	2020	2022	2024	Total
Industrie	35 %	37 %	44 %	48 %	41 %	38 %	43 %	1384
Construction	24 %	25 %	31 %	33 %	29 %	27 %	32 %	3008
Commerce	33 %	35 %	41 %	42 %	36 %	32 %	38 %	5787
Services	32 %	35 %	38 %	38 %	36 %	31 %	36 %	16 445
Total	32 %	33 %	38 %	39 %	35 %	31 %	36 %	26 624

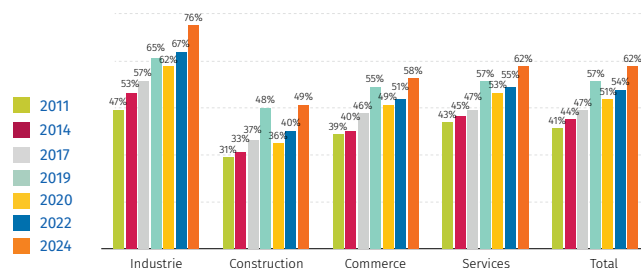


Les entreprises potentiellement à transmettre représentent plus **d'un tiers** des sociétés du territoire, et concentrent 6 emplois sur 10. Avec une place prédominante au sein de l'économie départementale, le secteur des **services** est celui recensant le plus d'entreprises disposant d'un dirigeant âgé de 55 ans et plus (16 445).

UNE INTENSIFICATION DU PHÉNOMÈNE

Taux de dépendance de l'emploi par secteur

Secteurs	2011	2014	2017	2019	2020	2022	2024	Total
Industrie	47 %	53 %	57 %	65 %	62 %	67 %	76 %	14 198
Construction	31 %	33 %	37 %	48 %	36 %	40 %	49 %	8506
Commerce	39 %	40 %	46 %	55 %	49 %	51 %	58 %	19 574
Services	43 %	45 %	47 %	57 %	53 %	55 %	62 %	66 803
Total	41 %	44 %	47 %	57 %	51 %	54 %	62 %	109 081



Depuis 2011, le taux de dépendance de l'emploi n'a cessé d'augmenter dans l'ensemble des secteurs d'activité. Au total, il a ainsi progressé de 20 points en plus de dix ans, attestant d'un accroissement de la thématique liée à la transmission d'entreprise au fil des ans.

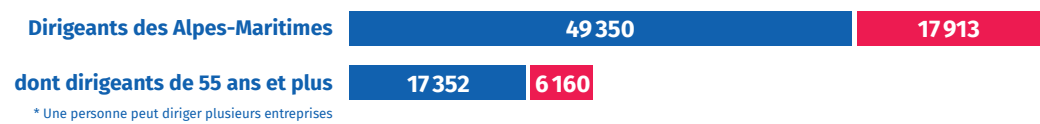
L'industrie dispose du taux de dépendance de l'emploi le plus élevé : **76 %** en 2024 (soit 14 198 emplois). Au contraire, **la construction** demeure le secteur dont le nombre d'emplois dépendants (8506), ainsi que la part d'entreprises ayant un dirigeant âgé de 55 ans et plus (32 %, soit 3008 entreprises), sont les plus faibles.

LE PROFIL DES DIRIGEANTS

DES DIRIGEANTS TRÈS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Parmi les dirigeants âgés de 55 ans et plus sur le département des Alpes-Maritimes, **26 %** sont des femmes (6 160) et **74 %** des hommes (17 352) ; une répartition identique à celle observée pour l'ensemble des dirigeants du territoire.

Répartition par sexe des dirigeants*
d'entreprise des Alpes-Maritimes



DES FEMMES DIRIGEANTES DAVANTAGE PRÉSENTES DANS LES SECTEURS DU COMMERCE ET DES SERVICES

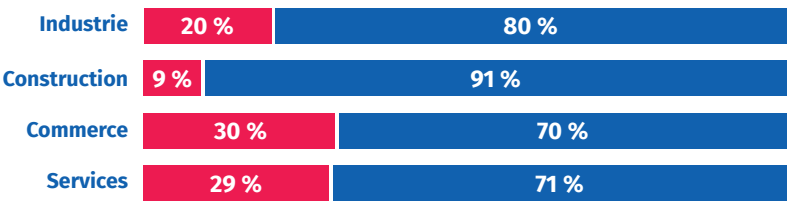
Les femmes dirigeantes âgées de 55 ans et plus représentent un peu plus d'un tiers (34 %) du total des cheffes d'entreprises du département. En nombre encore relativement peu élevé par rapport à leurs homologues masculins, leur présence à la tête d'une entreprise dépend également du secteur dans lequel elles exercent.

Tandis que dans le secteur de **l'industrie**, les dirigeantes âgées d'au moins 55 ans sont au nombre de 253 (soit 20 % du total), elles sont à peine plus nombreuses dans le secteur de **la construction** (260, soit 9 % au global).

Les femmes occupent davantage un poste de dirigeante dans les secteurs du **commerce et des services**. Ainsi, parmi celles âgées de 55 ans et plus : 1 616 (soit 30 %) sont à la tête d'une entreprise du commerce et 4 031 (soit 29 %) pilotent une société du secteur des services.

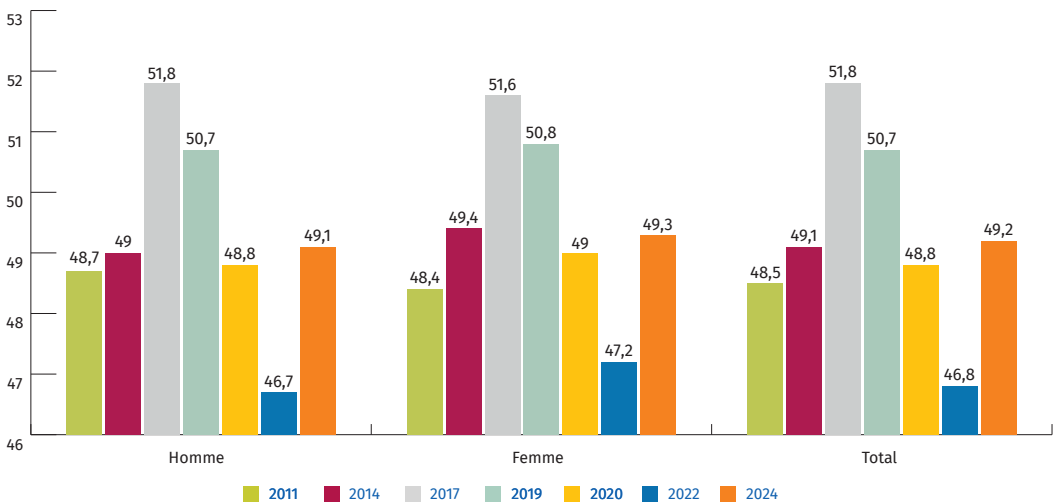
Une répartition sectorielle des femmes dirigeantes s'observant à tout âge : les femmes dirigeantes sont au nombre de 4 593 (i.e. 32 % du total) dans le commerce et 11 888 (soit 30 %) dans les services.

Répartition des dirigeants de 55 ans et plus
par sexe et secteurs d'activité



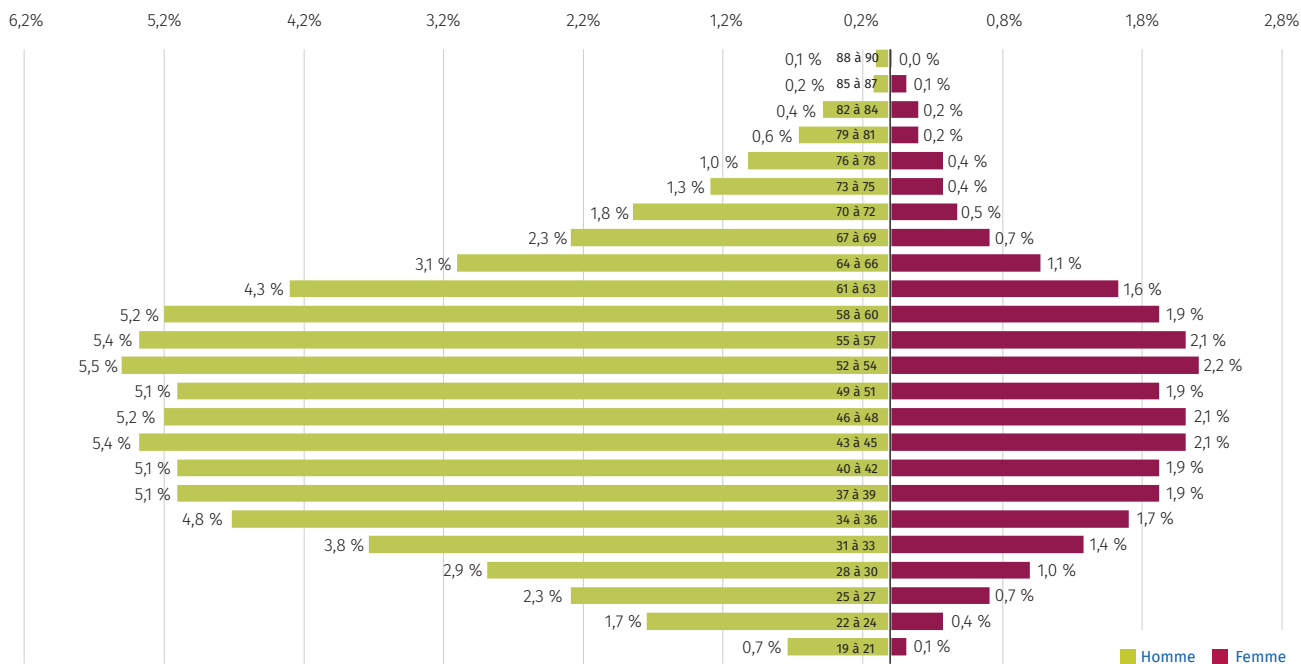
30 % DES DIRIGEANTS ONT ENTRE 50 ET 59 ANS

Âge moyen global des dirigeants



Les dirigeants maralpins sont en moyenne âgés de 49,2 ans en 2024. Un âge relativement stable depuis une dizaine, voire une quinzaine d'années, qu'il s'agisse des hommes (49,1 ans) ou des femmes (49,3 ans).

Pyramide des âges



*Note de lecture: la pyramide des âges affiche la part des dirigeants des entreprises maralpines correspondants à une tranche d'âge. Par exemple, 7,7 % des dirigeants sont âgés de 52 à 54 ans (5,5 % d'hommes et 2,2 % de femmes).

La répartition des dirigeants par âge révèle un **phénomène de transmission s'intensifiant**. 35 % des dirigeants des Alpes-Maritimes ont 55 ans et plus, dont 20 % au-delà de 60 ans, laissant prévoir un volume important de reprises dans les dix ans à venir. Les dirigeants de moins de 40 ans représentent quant à eux moins de 30 % des chefs d'entreprises maralpines. **Cette structure souligne un double défi**: anticiper les départs massifs à venir et renforcer le vivier de repreneurs pour garantir la continuité du tissu entrepreneurial.



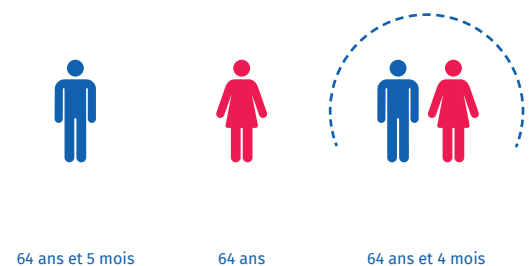


DES DIRIGEANTS D'EXPÉRIENCE

Pour les dirigeants concernés par les enjeux de transmission, hommes et femmes confondus, l'âge moyen est de **64 ans et 4 mois**. Un âge moyen variant légèrement d'un secteur d'activité à l'autre : les dirigeants des secteurs de l'industrie et de la construction sont globalement plus jeunes (respectivement 63 ans et 8 mois et 63 ans et 2 mois) que les chefs d'entreprise des autres secteurs. En 2024, l'âge moyen des femmes dirigeantes est légèrement inférieur à celui des hommes dans tous les secteurs d'activité, hormis la construction (63 ans et 1 mois contre 64 ans et 6 mois).

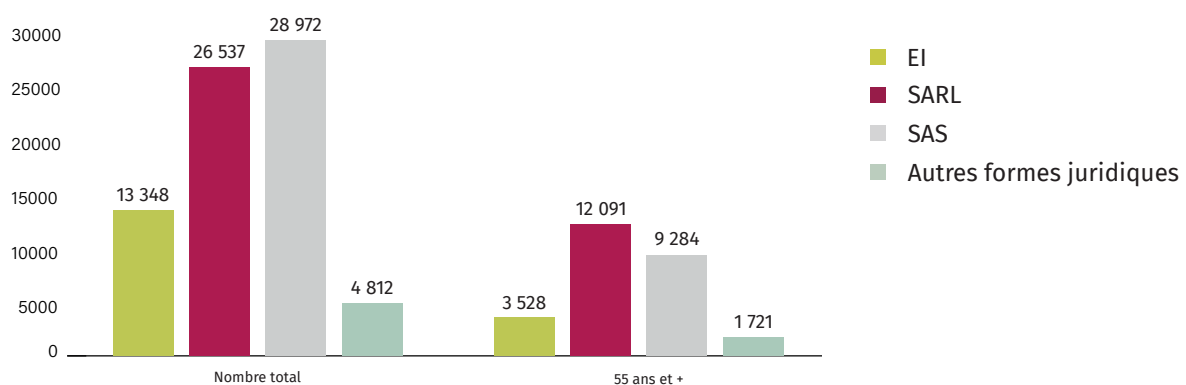
L'âge médian (hommes et femmes confondus) est quant à lui de 62 ans et 4 mois.

Âge moyen des dirigeants de 55 ans et plus par sexe



LES STRUCTURES JURIDIQUES « HISTORIQUES » SONT PLUS FORTEMENT CONCERNÉES PAR LA PROBLÉMATIQUE DE TRANSMISSION

Répartition par forme juridique



Les **Sociétés par Actions Simplifiées** (SAS) ainsi que les **Sociétés à Responsabilité Limitée** (SARL) sont les formes juridiques les plus représentées sur le département (respectivement 39 % et 36 % des entreprises dont le siège est basé dans les Alpes-Maritimes). À elles deux, ces formes juridiques regroupent 80 % des entreprises potentiellement à transmettre.

Alors que la répartition entre SAS et SARL s'est équilibrée ces dernières années sur le département, on notera en 2024, la place acquise des Entreprises Individuelles (EI) au sein du panorama économique : 13 348 (soit 18 % du total). **En proportion**, cependant, ce sont les SARL qui demeurent les plus concernées par les enjeux de transmission (46 % d'entre elles ont un dirigeant âgé de 55 ans et plus).

Nomenclature des statuts juridiques :

- SARL : Société à Responsabilité Limitée
- SAS : Société par Actions Simplifiées
- EI : Entreprise Individuelle / Artisan, Commerçant
- Autres : toutes les autres formes juridiques

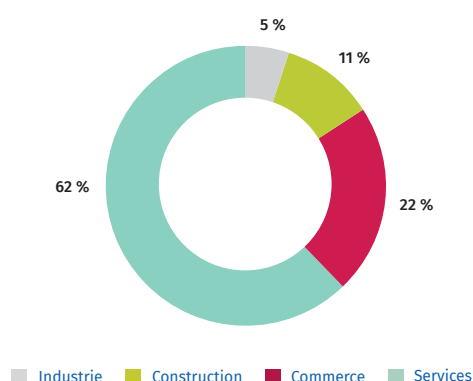
TRANSMISSION ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

UN DÉCOUPAGE SECTORIEL DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT À TRANSMETTRE ANALOGUE À LA STRUCTURE DU TISSU ÉCONOMIQUE

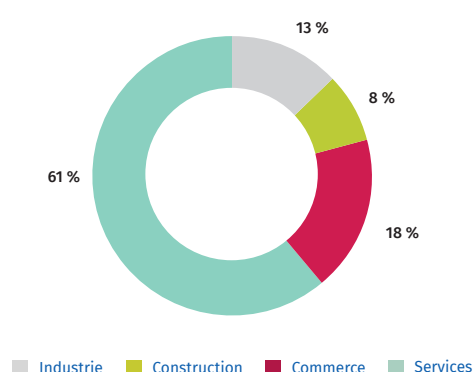
En 2024, les services regroupent toujours l'essentiel des entreprises potentiellement à transmettre (62 %). Le secteur enregistre également le taux d'emplois dépendants le plus élevé (61 % soit plus de 66 000 postes). L'industrie, bien qu'observant 5 % (1 384) d'entreprises potentiellement à transmettre, affiche un taux de dépendance de l'emploi de 13 % (14 198), à l'inverse de la construction qui, elle, enregistre 11 % (3 008) d'entreprises dirigées par un homme ou une femme âgés de 55 ans et plus, pour un taux de dépendance de l'emploi de 8 % (8 506). Un constat en adéquation avec la structure des entreprises de chacun de ces deux secteurs d'activité : les entreprises de l'industrie employant en moyenne plus de salariés que celles de la construction (5 contre 2).

Globalement, une tendance s'observe au fil des ans, tant dans la répartition des entreprises potentiellement à transmettre que dans celle des emplois dépendants.

Entreprises potentiellement à transmettre



Emplois dépendants

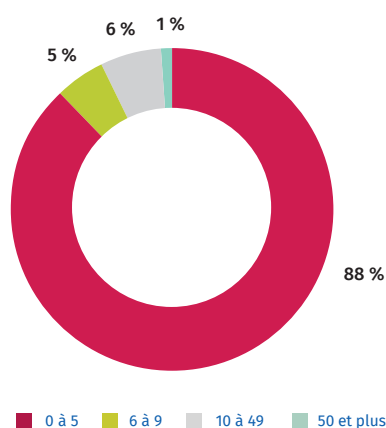


LA TRANSMISSION, UN SUJET D'AUTANT PLUS IMPORTANT QUE L'ENTREPRISE EST GRANDE

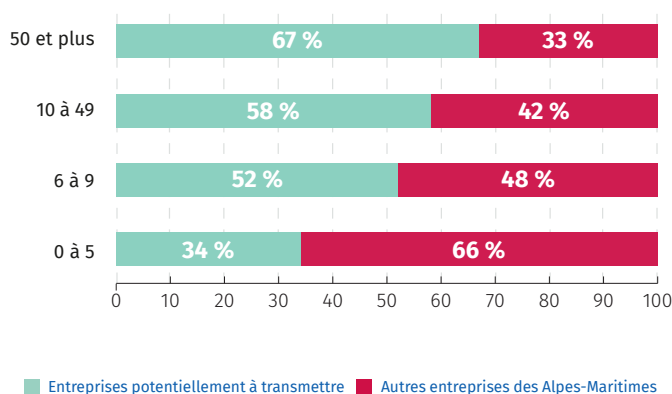
Près de 9 entreprises sur 10 potentiellement concernées par les enjeux de transmission comptent moins de 6 salariés. Un constat en adéquation avec la place que celles-ci occupent au sein du territoire maralpinois : 92 % (soit 67 576 entreprises dont le siège social est basé dans les Alpes-Maritimes) emploient en effet moins de 6 salariés.

Par ailleurs, il existe un **lien positif** entre la taille de l'entreprise et la part de dirigeants âgés d'au moins 55 ans : 67 %, soit plus de deux tiers des entreprises de 50 salariés et plus, sont concernées par les enjeux de transmission, contre 34 %, soit environ un tiers d'entre elles, pour les entreprises employant moins de 6 salariés. In fine, plus la structure est grande, plus le profil du dirigeant est expérimenté.

Répartition des entreprises potentiellement à transmettre par tranche d'effectif



Part des entreprises potentiellement à transmettre par tranche d'effectif



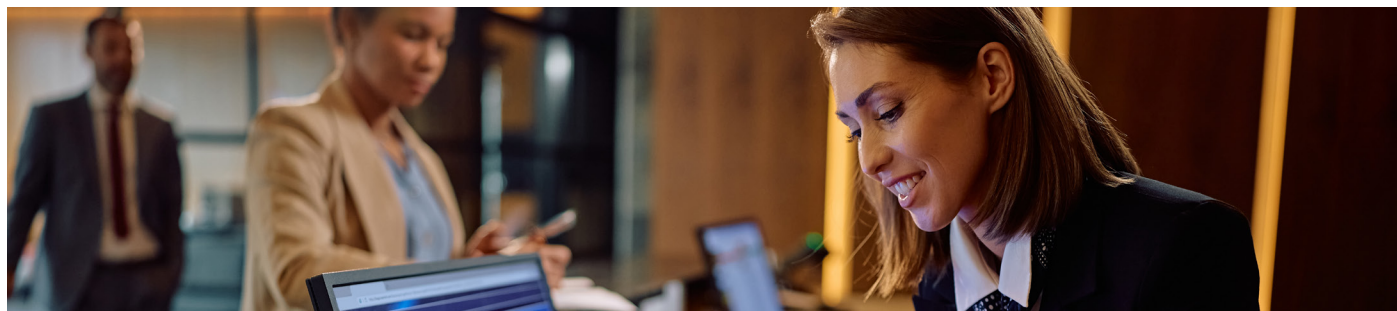
UN RENOUVELLEMENT IMPORTANT ATTENDU AU SEIN DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE PROXIMITÉ

L'analyse sectorielle révèle que les défis de la transmission sont hétérogènes selon les activités économiques. Dans **l'industrie**, 43 % des dirigeants ont 55 ans et plus, soit 14 200 emplois concernés avec un taux de dépendance élevé (76 %). Le **commerce** affiche une situation comparable (38 % de dirigeants de 55 ans et plus, près de 20 000 emplois, dépendance à 58 %), avec une vulnérabilité particulière dans le commerce de détail.

La construction se distingue par un profil de chefs d'entreprise plus jeune (32 % de dirigeants ont au moins 55 ans), mais dispose tout de même d'un nombre d'emplois dépendants de plus de 8 500.

Les services concentrent l'essentiel des enjeux à venir : plus de 16 000 entreprises concernées, avec des pics dans l'immobilier (51 % de dirigeants d'au minima 55 ans) et la finance-assurance, où la dépendance à l'emploi atteint 82 %.

Deux profils se dégagent : les activités avec un volume d'emplois dépendants conséquent (industrie manufacturière, commerce de détail, hébergement-restauration...) et celles avec une forte dépendance au dirigeant (immobilier).



LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	Nombre d'entreprises dont les dirigeants ont 55 et +	Taux des dirigeants de 55 et +	Nombre d'emplois salariés dépendants	Taux de dépendance de l'emploi
INDUSTRIE	1 384	43 %	14 198	76 %
dont industries manufacturières	1 264	45 %	12 747	75 %
CONSTRUCTION	3 008	32 %	8 506	49 %
dont travaux de construction spécialisés	2 445	31 %	7 346	49 %
COMMERCE	5 787	38 %	19 574	58 %
dont commerce de détail	3 470	38 %	9 698	52 %
dont commerce de gros	1 586	44 %	6 447	67 %
dont commerce de réparation d'automobiles et motocycles	731	30 %	3 429	66 %
SERVICES	16 445	36 %	66 803	62 %
dont hébergement et restauration	2 623	38 %	15 572	56 %
dont activités de services administratifs et de soutien	1 720	33 %	11 079	65 %
dont information et communication	843	30 %	7 870	72 %
dont transports et entreposage	748	12 %	6 643	62 %
dont activités immobilières	4 069	51 %	3 132	52 %
dont activités financières et d'assurance	800	35 %	2 985	82 %
dont autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	725	38 %	1 133	57 %

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données sont extraites du Fichier Consulaire des Alpes-Maritimes, regroupant les établissements inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), à l'exception du secteur agricole. Afin de procéder à une estimation du nombre de dirigeants d'entreprises dont le siège social est situé sur le territoire des Alpes-Maritimes, l'extraction des données a été effectuée au cours du deuxième trimestre 2025, et le fichier constitue une photographie du fichier au 31 décembre 2024. Ainsi, une estimation de l'âge des dirigeants a été réalisée, et ce, par secteur d'activité, par tranche d'effectif et par commune du département. Pour la simplification des traitements, ces statistiques ont été réalisées à partir de données relatives au dirigeant principal d'une entreprise. Cependant, selon son statut juridique, une entreprise peut avoir plusieurs dirigeants. Ont été exclues les entreprises du secteur agricole, les entreprises sans activité, sans adresse, ambulantes ou foraines, les loueurs de fonds et les holdings.

N.B. : En raison des difficultés de mise à jour du Fichier Consulaire, les informations sont à étudier avec précaution. Afin d'assurer la meilleure représentativité possible, les entreprises radiées issues des données du BODACC, de DatainfoGREFFE ainsi que de Diane ont été retirées pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

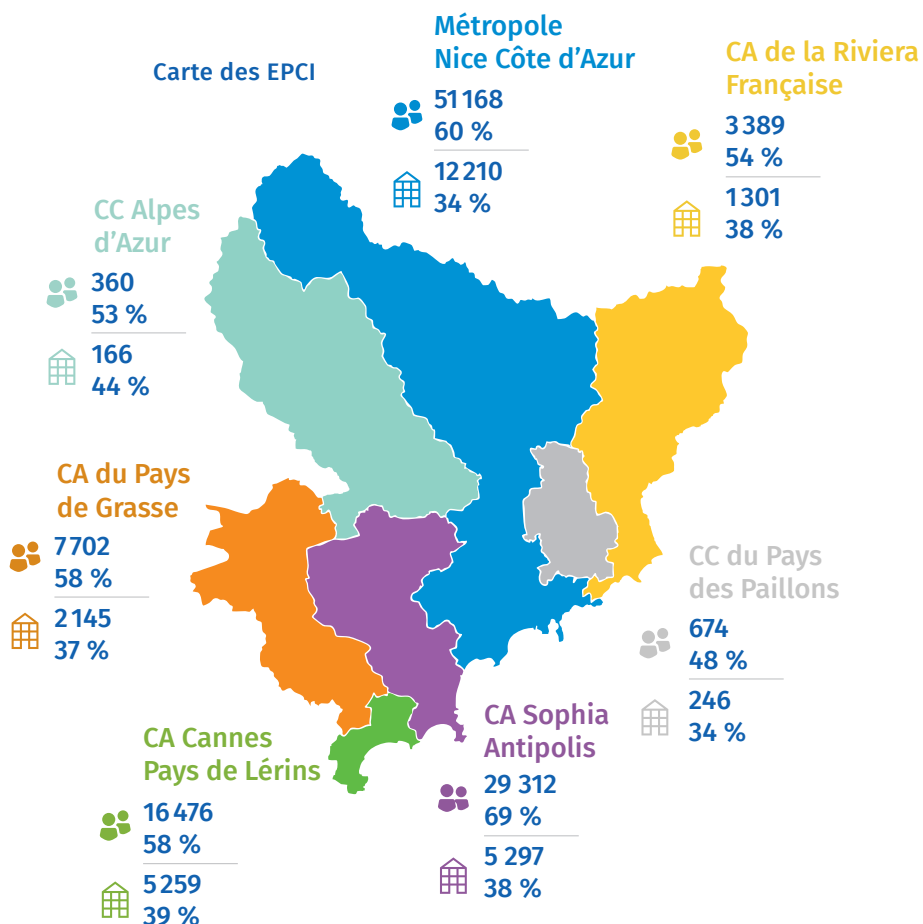
LA TRANSMISSION SUR LE TERRITOIRE MARALPIN

RÉPARTITION DES ENTREPRISES POTENTIELLEMENT À TRANSMETTRE ET DES EMPLOIS DÉPENDANTS PAR EPCI*

Une continuité s'observe dans l'analyse géographique des enjeux de transmission au fil des ans :

Les collectivités de la **Métropole Nice Côte d'Azur** et de la **Communauté d'Agglomération (CA) Sophia Antipolis** sont celles recensant le plus grand nombre d'emplois menacés par la transmission (respectivement 60 % et 69 % de taux de dépendance représentant 51168 et 29312 salariés).

Malgré le volume important d'emplois dépendants, la Métropole Nice Côte d'Azur est la collectivité observant la part d'entreprises potentiellement à transmettre la moins élevée : 34 % (12210), contre des pourcentages légèrement plus forts dans les CA Sophia Antipolis (38 %, soit 5297), de la Riviera Française (38 %, soit 1301) et de Cannes Pays de Lérins (39 %, soit 5259).

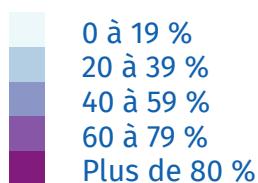


*Établissements publics de coopération intercommunale

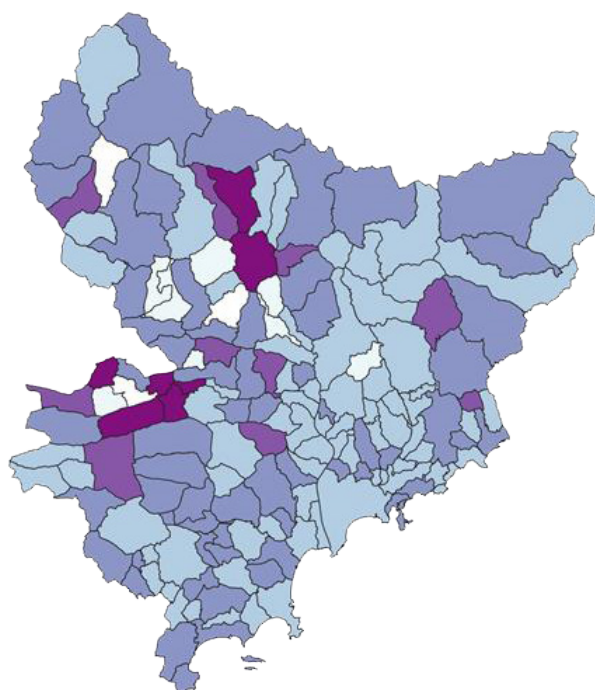
PART DES ENTREPRISES DONT LE DIRIGEANT A 55 ANS ET PLUS PAR COMMUNE

La **cartographie communale** révèle une relative homogénéité du taux d'entreprises à transmettre sur la zone littorale et des communes davantage concernées par les enjeux de la transmission dans le moyen et haut pays des Alpes-Maritimes.

Part d'entreprises potentiellement à transmettre



Carte des communes



LES ACTIONS DE LA CCI EN FAVEUR DE LA TRANSMISSION/REPRISE



Le Pôle Entreprendre de la CCI Nice Côte d'Azur dispose d'un dispositif d'accompagnement à la reprise et à la transmission dont les objectifs sont de :

- **Sensibiliser** les chefs d'entreprise aux enjeux de la cession de leur entreprise pour qu'elle s'opère dans les meilleures conditions,
- **Favoriser** le maintien du tissu économique local en veillant à la sauvegarde des savoir-faire et des emplois,
- **Assurer un accompagnement** efficace tant auprès des cédants que des repreneurs.

Le rôle de la CCI est de conseiller et accompagner les dirigeants en amont du processus de cession (objectifs, modalités et préparation de la cession). Le réseau des CCI et des CMA s'est doté d'un outil national Transentreprise qui permet la diffusion d'annonces anonymes de cession et la mise en relation avec des repreneurs qualifiés.

La CCI fait partie du réseau Transmettre et Reprendre et peut ainsi orienter les dirigeants vers des partenaires en fonction des besoins d'accompagnement (avocats, notaires, experts-comptables...).

CONTACTS :

Roxana MURAT - Conseillère Entreprendre - Transmission/Reprise

Tél. +33 (0)6 40 99 71 24 | roxana.murat@cote-azur.cci.fr

Sonny RENAUX - Conseiller Entreprendre - Création, transmission et reprise

Tél. +33 (0)6 79 67 26 63 | sonny.renaux@cote-azur.cci.fr

Jean-Luc SIROT - Conseiller Entreprendre - Création, transmission et reprise

Tél. +33 (0)6 59 71 95 31 | jean-luc.sirot@cote-azur.cci.fr

Laurence THIBAUD - Responsable Pôle Entreprendre

Tél. +33 (0)6 84 24 49 88 | laurence.thibaud@cote-azur.cci.fr

Martine DE MARTINO - Conseillère Commerce - Transmission

Spécialisée secteur commerce: commerce de détail, restauration, droit au bail et annonces des collectivités

Tél. +33 (0)4 93 13 74 88 | martine.demartino@cote-azur.cci.fr

Adèle JEANNETEAU

Spécialisée secteur commerce : commerce de détail, restauration, droit au bail et annonces des collectivités

Tél. +33 (0)4 93 13 20 35 | adele.jeanneteau@cote-azur.cci.fr

MON PROJET D'ENTREPRISE

Reprise-transmission d'entreprise :
être accompagné pour reprendre ou céder son entreprise

Transmission d'entreprise

J'assure un avenir à mon entreprise

Quelles sont les étapes nécessaires à la cession de mon entreprise? Combien vaut mon entreprise sur le marché? Comment trouver le repreneur qui pourra pérenniser mon entreprise ?...

- Faire le point sur **vos motivations** à transmettre et envisager l'avenir après la cession
- Construire votre projet de transmission :
 - Établir un **diagnostic global** de votre entreprise et un état des lieux en matière de transition écologique
 - Mettre en place un **plan d'actions** prioritaires pour transmettre votre entreprise dans de bonnes conditions :
 - Recherche de repreneurs qualifiés
 - Suivi régulier de votre projet de cession

Découvrez toutes les informations
sur l'accompagnement
à la transmission de votre entreprise



Vous préférez par email ?
cession.reprise@cote-azur.cci.fr
Par téléphone ?
04 93 13 73 00

Reprise d'entreprise

Je prends le relais d'un dirigeant

Quelle entreprise ai-je envie de reprendre? Quel investissement faut-il prévoir? Comment se présente le marché? Comment intégrer les enjeux de la transition écologique dans mon projet de reprise ? ...

- Confirmer votre **profil entrepreneurial** et préciser votre projet
- Élaborer votre projet de reprise, en vous y préparant et en **recherchant une cible** à reprendre
- Réaliser votre **business plan de reprise** durable et responsable
- Bénéficier **d'un suivi** pour favoriser le développement de l'entreprise après la reprise

Découvrez toutes les informations
sur l'accompagnement
à la reprise d'une entreprise



Vous préférez par email ?
cession.reprise@cote-azur.cci.fr
Par téléphone ?
04 93 13 73 00

Mon Projet d'Entreprise est un accompagnement financé
par La Région Sud et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Le réseau des



TÉMOIGNAGES DE CHEFS D'ENTREPRISE

Clothilde Chambon et Cédric Camus
Dirigeants de Da Bruna Bazar à Tende



Commerçants et heureux de l'être, ils font part de leur expérience de repreneurs et témoignent du formidable accueil que leur ont réservé les villageois. Clothilde Chambon était directrice RSE au sein d'un groupe de cosmétiques bretons. Cédric Camus, lui, était comédien. Leur envie commune? Quitter Paris pour se mettre au vert... mais pas seulement: « Nous sommes tombés amoureux de Tende. Ce qui finalement était l'occasion de partir de la capitale pour se lancer dans une nouvelle vie professionnelle. Notre volonté était de pratiquer une activité utile qui fait sens », explique Clothilde.

Reprendre un commerce de proximité menacé de fermeture situé au cœur d'un village du haut pays azuréen, s'imposait donc comme un challenge à leur mesure. « Da Bruna Bazar, sur la place de la République, c'est un vrai bazar à l'ancienne, comme il y avait dans

les villages dans le temps et comme celui que tenaient mes grands-parents en Dordogne », précise Cédric. Un projet mené en étroite collaboration avec le service Cession et Reprise de la CCI, via le dispositif Mon Projet d'Entreprise Reprise financé par la Région Sud. « Nous avons eu un super conseiller. Dès la première rencontre, nous avons exprimé nos besoins. Notre accompagnateur a cerné rapidement ce sur quoi il était nécessaire de nous aider et ce sur quoi nous étions autonomes pour réussir l'aventure d'une reprise dans le haut pays, reprend Clothilde. Cela a confirmé notre choix de faire appel à un organisme comme la CCI. Nous changions complètement de région, d'environnement professionnel, en nous engageant dans le cadre d'une reprise d'entreprise: autant d'éléments que seuls, nous n'aurions pas pu gérer aussi efficacement. »

Blanchard Tubind
Dirigeant de Pano Nice



C'est avec l'aide des services spécialisés de la CCI que Blanchard Tubind a repris l'entreprise, franchise locale de la marque spécialisée en enseigne commerciale, marquage de véhicule, décoration de vitrine et signalétique extérieure et intérieure. Un service qui va de la conception à la pose, en passant par la fabrication.

Originaire de Champagne-Ardenne, cet ancien chargé de clientèle en banque a toujours été animé par l'envie d'entreprendre: Blanchard Tubind a déjà eu l'expérience de la création et de la gestion d'entreprise. Un changement de région est l'occasion de recommencer l'aventure, mais l'expérience parle: « Créer, je l'ai déjà fait et je sais que c'est tout de même assez compliqué! Alors cette fois, j'ai préféré passer la reprise d'une activité existante, indique le gérant de Pano Nice. Et j'ai décidé de passer par les services de la CCI pour faciliter la mise en œuvre de mon projet, dans le cadre du dispositif régional « Mon projet d'Entreprise ». Notamment pour détecter une belle opportunité de reprise sur la Côte d'Azur. J'ai vite trouvé ce que je cherchais dans la bourse de cession-reprise et j'ai été mis en contact avec les cédants de trois entreprises potentielles, puis fait mon choix. L'équipe de la CCI m'a bien conseillé pour prendre cette décision déterminante, en fonction de mon profil, de mes attentes et des structures à reprendre. C'est vraiment rassurant de ne pas avoir à faire cela tout seul. De plus, le suivi durant tout le processus de reprise est professionnel. Tout un réseau se mobilise autour des repreneurs comme des cédants. Au final, j'ai choisi Pano Nice, dont le gérant voulait prendre sa retraite et dont la rentabilité était fiable. Je me suis lancé et je dois dire que je ne le regrette pas ».

LA FABRIQUE À REPRENDRE

FÉDÉRER • COORDONNER • AMPLIFIER LA REPRISE D'ENTREPRISES SUR LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Saisir un enjeu majeur pour l'emploi et les savoir-faire. Ensemble, facilitons la transmission d'entreprises pour préserver l'activité, les emplois et les talents locaux.

12 000

entreprises potentiellement à transmettre

34 %

du tissu économique métropolitain

51 000

emplois concernés

62 ans

âge médian des dirigeants concernés par la cession

85 %

taux de survie à 5 ans d'une entreprise reprise

La Métropole de Nice se mobilise pour accompagner cédants et repreneurs au cœur d'un défi démographique et économique. En fédérant l'écosystème local et en coordonnant les actions, nous facilitons les rencontres, sécurisons les parcours et amplifions les dispositifs d'accompagnement et de financement.

Pour le repreneur

- Identifier les entreprises à céder
- Structurer le financement et le calendrier
- Sécuriser la reprise juridiquement

Pour le cédant

- Valoriser et maturer le projet de cession
- Transmettre dans de bonnes conditions humaines et économiques
- Préparer l'après (projet de vie)

Pourquoi agir ensemble

Toutes les compétences sont présentes: CCI, CMA, IRCE, Initiative Nice Côte d'Azur, Réseau Entreprendre, Les Premières Sud, Bpifrance, banques locales... La Métropole prend l'engagement de fédérer, clarifier les dispositifs et rendre visibles les acteurs pour augmenter l'attractivité des entreprises à transmettre.

**MÉTROPOLÉ
NICE CÔTE D'AZUR**

Participez aux actions
de La Fabrique à Reprendre.
Infos:



Observatoire Économique Sirius



La CCI Nice Côte d'Azur joue un rôle de premier plan dans l'animation et le renforcement du tissu économique azuréen. Positionné comme seul opérateur départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et de l'économie des Alpes-Maritimes, l'observation et l'analyse économique font partie de ses missions historiques.

UNE BASE UNIQUE D'INFORMATIONS TERRITORIALES

Depuis plus de 30 ans, l'Observatoire économique sert de guide au développement azuréen et intervient également à l'échelle de la Région Sud. Son équipe d'experts, spécialistes de traitement de données, d'analyse spatiale et économique, gère une base unique d'informations territoriales sur les entreprises, leur environnement et leur prospective.

CONTACT

Marc MORVANY
marc.morvany@cote-azur.cci.fr | 04 93 13 73 36

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS EN ÉCONOMIE, MOBILITÉ ET URBANISME POUR GUIDER LES PRISES DE DÉCISIONS STRATÉGIQUES DES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS.

UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

C'est ce savoir-faire qui permet à Sirius d'aller plus loin que les données, en concevant des solutions d'aide à la décision pour les entreprises et les territoires dans leur stratégie de développement.

Un « plus » déterminant pour innover, améliorer leur performance et soutenir leur croissance.

En tirant le meilleur parti d'une connaissance fine du monde qui les entoure, en constante évolution.

Bien plus qu'un simple fournisseur de données, Sirius se définit par quatre grandes valeurs pour mener sa mission :

- La compétitivité, en contribuant à la performance des entreprises et territoires
- La croissance, en soutenant par son analyse le développement des activités
- La proximité, en étant solidement ancré dans le territoire
- La durabilité, en construisant des relations au long cours avec ses clients et ses partenaires



CCI NICE CÔTE D'AZUR

Une publication de la
CCI Nice Côte d'Azur

Observatoire Économique Sirius-CCI

Marc MORVANY
Email: marc.morvany@cote-azur.cci.fr
Tél.: 04 93 13 73 36

Audrey PUJOL
Email: audrey.pujol@cote-azur.cci.fr
Tél.: 04 93 13 74 31

**20 bd Carabacel – CS 11259
06005 NICE CEDEX 1**

T: 04 93 13 75 73

Avec le soutien de notre partenaire
la Métropole Nice Côte d'Azur

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

